



**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-SG-0329

I. Cadre de la décision

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française.

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Service général d'appui – Direction générale coordination et appui
- Rang et/ou fonction : Directrice générale adjointe
- Nom et prénom : ANNAERT Linda

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Service de médiation et d'information - Service général d'appui – Direction générale coordination et appui
- Rang et/ou fonction : Directrice
- Nom et prénom : PASQUARELLI Rita

III. Compétence(s) déléguée(s)

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
Art.33 1°	Accorder aux membres du personnel relevant de son autorité les congés annuels de vacances, les congés pour motifs impérieux d'ordre familial, les congés de

	circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels.
Art.45 §1 ^{er} 2°	Délivrer les copies et extraits de documents déposés aux archives de leurs services.
Art.45 §1 ^{er} 1°	Valider la correspondance concernant les actes ordinaires d'instruction, les demandes de renseignements, les lettres de rappel et les bulletins ou lettres de transmission.

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE

IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence du subdélégué la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

Entité : Service de médiation et d'information - Service général d'appui - Direction générale coordination et appui -

Rang et/ou fonction : Première graduée

Nom et prénom : SOUDAN Pascale

En cas d'absence du subdélégué et du suppléant n° 1, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

Entité : Service de médiation et d'information - Service général d'appui - Direction générale coordination et appui -

Rang et/ou fonction : Employée de niveau 1

Nom et prénom : HBALI Laïla

V. Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence..

VI. Durée de la délégation.

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (*facultatif*) :

Date et signature du subdélégué

Rita PASQUARELLI

Directrice

Suppléant n°1

Pascale Soudan

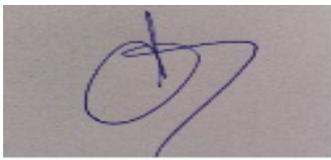
Suppléant n°2

Laïla HBALI

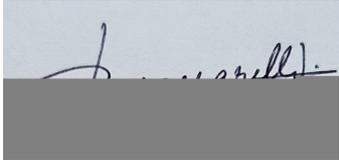
Date et signature de l'autorité déléguée

Linda ANNAERT

Directrice générale adjointe



Signé par Linda ANNAERT le 08/02/2021 11:40:57



Signé par Rita PASQUARELLI le 08/02/2021 17:02:14

—

Signé par Pascale SOUDAN le 09/02/2021 15:36:12



Signé par Laïla HBALI le 11/02/2021 13:22:07